

DE M. DIOULOUFET

LEIS MAGNANS

*In tenui labor, at tenuis non gloria, si quem
Numina læva sinunt, auditque vocatus Apollo.
Virg., Georg. liv. 4.*

*Lou sujet n'es pas grand, mais ma glori poou l'estre,
S'Apoulloun es eici moun mèstre.*

Joseph Marius Diouloufet (Éguilles, 19 septembre 1771-Cucuron, 19 mai 1840). Séminariste de formation, il est contraint de fuir la Provence pour l'Italie lors de la Révolution de 1789. Sous l'Empire, il devient négociant à Aix-en-Provence. Bibliothécaire d'Aix, il perd son poste à la Révolution de 1830. Il mourut d'une apoplexie foudroyante (3).

Il est l'auteur de poésies provençales, de fables et de contes qui connaissent en leur temps un succès important. Son œuvre se caractérise par l'utilisation d'un provençal très pur. Sa mort survient alors qu'il préparait un dictionnaire franco-occitan qui ne paraîtra pas.

- 1819: *Lei Manhans* (Les vers à soie), poème en quatre chants (*Leis Magnans, pouémo didactique, en quatre chants, eme de notos de la coumpousitien de M. Diouloufet*),
- 1829: *Fablos, contes, epitros et autres pouesios prouvençalos* (Fables, poésies, épîtres et autres poèmes provençaux), Gaudibert, in-8, Aix-en-Provence, tiré à 200 exemplaires.
- 1841: *Le Don Quichotte philosophe ou Histoire de l'avocat Hablard*, 2e ed., 4 tomes. Lyon, Pelagaud et Lesne, 388 pages).
-